

Le taux de chômage est à 4.8%

Le nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles inscrits à l'ADEM s'élève à 15 650 au 28 février 2023, en hausse de 310 personnes (soit 2.0%) par rapport au mois de février 2022. Ce nombre de demandeurs d'emploi est en hausse pour toutes les durées d'inoccupation sauf pour les personnes dont la durée d'inscription est supérieure à 12 mois.

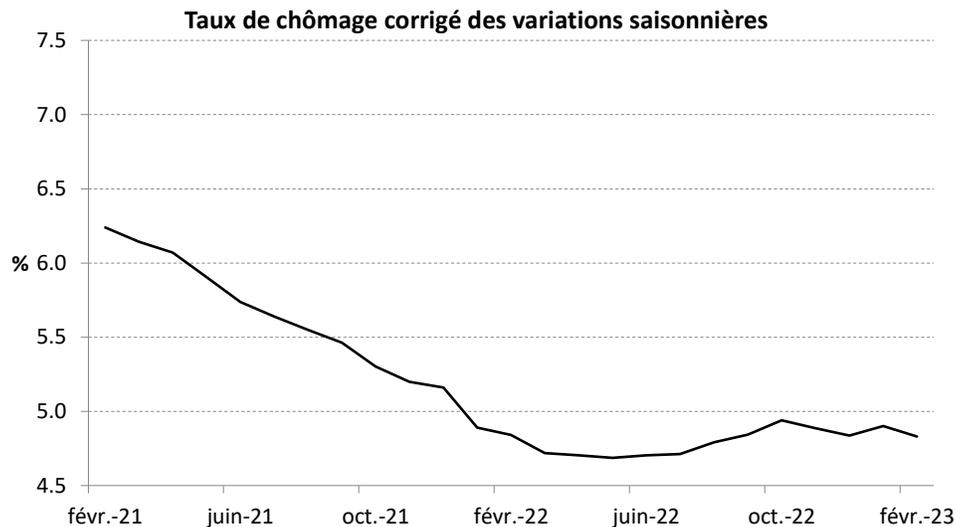
A un mois d'écart le nombre de demandeurs d'emploi résidents est en recul de 151 personnes (soit - 1.0%).

Le taux de chômage, corrigé des variations saisonnières, calculé par le STATEC, est de 4.8%, légèrement inférieur au mois précédent (4.9%).

Le nombre de nouvelles inscriptions de demandeurs d'emploi est à la hausse. En effet, 2 294 résidents se sont inscrits à l'ADEM au cours du mois de février 2023, soit une hausse de 446 personnes ou de 24.1% par rapport à février 2022. A noter que les nouvelles inscriptions de ce mois comprennent 67 inscriptions de bénéficiaires de la protection temporaire (réfugiés venant d'Ukraine).

Le nombre de demandeurs d'emploi résidents qui bénéficient de l'indemnité de chômage complet a progressé de 538 personnes ou de 7.1% sur un an, pour s'établir à 8 093. Le nombre des bénéficiaires d'une mesure s'établit à 4 265 et se trouve en-dessous du niveau observé en février 2022 (-73 personnes, soit -1.7%).

Au cours du mois de février 2023, les employeurs ont déclaré 3 389 postes vacants à l'ADEM ce qui correspond à une baisse de 3.4% par rapport à février 2022. Le nombre de postes disponibles s'établit à 11 271 au 28 février 2023. La progression sur un an est de 2.2%.



Source: STATEC

Des tableaux interactifs plus détaillés portant sur les données susmentionnées se trouvent dans la rubrique « Chiffres-clés » sur le site internet de l'ADEM (<https://adem.public.lu/fr/marche-emploi-luxembourg/statistiques/chiffres-cles-adem.html>). Des données brutes sont également disponibles sur le Portail des statistiques (<http://www.statistiques.public.lu>) via le portail « Open Data » (<https://data.public.lu/fr/datasets/chiffres-cles-de-ladem/#resources>)

Les données de mars 2023 seront publiées le 20 avril 2023.

Contact : Pierre Gramme | 247-85389 | Pierre.Gramme@adem.etat.lu

	Février 2023	Part %	Février 2022	Variation sur un an %	
1. Demandeurs d'emploi					
Demandeurs d'emploi résidents disponibles	15,650		15,340	310	2.0
Demandeurs d'emploi résidents en mesure	4,265		4,338	-73	-1.7
Demandeurs d'emploi non-résidents disponibles	2,718	100.0	2,720	-2	-0.1
Non-résidents à capacité de travail réduite	1,742	64.1	1,671	71	4.2
Non-résidents sans statut spécifique	976	35.9	1,049	-73	-7.0
Ouvertures de dossiers	2,839	100.0	2,284	555	24.3
Résidents	2,294	80.8	1,848	446	24.1
Non-résidents	545	19.2	436	109	25.0
2. Demandeurs d'emploi indemnisés					
Bénéficiaires du chômage complet	8,788	100.0	8,127	661	8.1
Résidents	8,093	92.1	7,555	538	7.1
Non-résidents à capacité de travail réduite	695	7.9	572	123	21.5
Bénéficiaires d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente	2,778	100.0	2,909	-131	-4.5
Résidents	1,360	49.0	1,473	-113	-7.7
Non-résidents	1,418	51.0	1,436	-18	-1.3
3. Offres d'emploi					
Postes vacants déclarés à l'ADEM au cours du mois	3,389		3,507	-118	-3.4
Postes vacants disponibles en fin du mois	11,271		11,027	244	2.2

Un **demandeur d'emploi résident disponible** est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi, ni en congé de maladie ou de maternité.

Un **demandeur d'emploi résident en mesure** est une personne inscrite à l'ADEM qui réside sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique est affectée à une mesure pour l'emploi.

Un **demandeur d'emploi non-résident disponible** est une personne inscrite à l'ADEM qui ne réside pas sur le territoire luxembourgeois et qui à la date du relevé statistique n'est ni en emploi, ni affectée à une mesure pour l'emploi et ni en congé de maladie ou de maternité.

Un **demandeur d'emploi à capacité de travail réduite** est une personne qui bénéficie d'une décision de reclassement externe en application des articles L.551-1 et suivants du Code du travail.

Un **bénéficiaire de l'indemnité de chômage complet** est une personne inscrite à l'ADEM et qui est indemnisée en application des articles L. 521-1 et suivants du Code du travail.

Un **bénéficiaire d'une indemnité d'attente ou d'une indemnité professionnelle d'attente** est une personne inscrite à l'ADEM et indemnisée en application de l'article L. 551-5 du Code du travail.

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de demandeurs d'emploi résidents disponibles et la population active résidente.